



FSU 70



Communiqué de presse du 23 juin 2005

**Frais de déplacements à la baisse :
la santé et l'aide aux élèves en difficulté en danger !**

L'Education Nationale a fait connaître le montant des enveloppes budgétaires consacrées aux déplacements des personnels de santé scolaire, des enseignants chargés de l'aide aux élèves en difficulté, des conseillers pédagogiques et des assistantes sociales de l'Education Nationale pour l'année civile 2005.

La plupart des dotations ont été réduites de 20 à 50%.

En conséquence ces personnels itinérants - une centaine en Haute-Saône - vont devoir arrêter de circuler, certains dès aujourd'hui, les autres à partir de septembre.

Une fois encore, les enfants des zones les plus rurales seront pénalisés.

Les missions de ces personnels ne seront donc plus assurées :

- l'aide aux élèves en difficulté et handicapés en ce qui concerne les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté,
- les visites médicales préventives obligatoires, le dépistage des troubles spécifiques du langage, par les médecins et infirmières scolaires.
- la prise en charge des situations de crise : enfants en danger,
- l'aide aux enseignants débutants par les conseillers pédagogiques.

Il est particulièrement alarmant et déplorable de constater :

- que les missions de prévention et d'aides aux publics les plus fragiles sont remises en cause pour réaliser des économies budgétaires dérisoires,
- que des fonctionnaires payés par l'état vont devoir rester immobilisés pour quelques centaines d'euros d'économie de frais de déplacement. Il s'agit bien ici de mauvaise gestion des fonds publics,
- qu'une fois de plus la ruralité de notre département et les contraintes qui en découlent ne sont pas prises en considération par l'Education Nationale.

Dès aujourd'hui, les personnels relayés, par leurs organisations syndicales ont décidé de réagir.

Un courrier a été adressé au ministre pour lui faire part de cette situation aussi désastreuse qu'inacceptable.

Les organisations syndicales appellent tous les collègues concernés à engager l'action dès le jour de la prérentrée par un rassemblement devant l'Inspection Académique.

Olivier Magagnini
Secrétaire départemental du SNUipp/FSU

Geneviève Orion
Responsable départementale du SGEN Cfdt

Christelle Alan
Secrétaire départementale du SE UNSA